



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous informe que le Conseil municipal se réunira, dans la salle habituelle du Conseil, le

Jeudi 19 février 2026 à 18h30.

AFFICHE LE
13 FEV. 2026

L'ordre du jour de cette séance est fixé comme suit :

1. Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement de dépenses avant le vote du BP 2026 (*Annule et remplace la délibération n°1 du 22 janvier 2026*).
2. Subventions de fonctionnement aux associations – 2026.
3. Subvention de fonctionnement au CCAS – 2026.
4. Erremunteguy : projet d'exploitation et modalités de partenariat.
5. Création d'un emploi non permanent d'adjoint d'animation à temps complet pour accroissement d'activité (*Annule et remplace la DCM 4 du 22/01/2026*).
6. Création d'emplois non permanents d'animateur en CEE – Vacances d'avril 2026.
7. Convention d'occupation du domaine public avec l'association Ardanavy Football Club.
8. Convention d'offre de concours avec l'association Denek Bat.
9. Avis sur une proposition d'acquisition des parcelles AA 239, AA 242 et AA 245.
10. Convention d'offre de concours avec la société K+S France – Travaux chemin rural Asserol.
11. Convention de mise à disposition par la Communauté d'agglomération de l'application GRALL au profit de la Commune d'URCUIT.
12. Questions diverses.

Fait à URCUIT, le 13 février 2026.

Le Maire,

Raymond DARRICARRÈRE

